

# DÉCISION

**DÉCISION N° 2024-D-013 Signature de l'avenant n°2 du lot n°15 – ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES attribué à MARC ELECTRICITE dans le cadre du marché n°2022-009 de construction d'une antenne du CDG34**

**Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,**

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 13 ;

**VU** le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, en particulier ses articles 27 et 28 ;

**VU** le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du CDG34 du 26 janvier 2021 ;

## CONSIDERANT

Au cours de la séance du 26 janvier 2021, le conseil d'administration du CDG 34 a approuvé l'implantation d'une nouvelle antenne du CDG34 à Cazouls-lès-Béziers. A l'issue d'une procédure de marché public référencée n°2022-009 et composée de 18 lots au total, le lot n°15 relatif à l'ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES a été attribué à l'entreprise MARC ELECTRICITE pour un montant total de 242 999, 80 euros HT, soit 291 599,76 euros TTC.

A la suite de la signature d'un premier avenant, le montant du marché a été porté à 255 211,02 euros HT, soit 306 253,22 euros TTC.

La signature d'un deuxième avenant est donc proposée selon le devis joint à la présente décision. Cette modification induit une incidence financière de 3 215,70 euros HT, soit 3 858,84 euros TTC soit 1,32% par rapport au montant du marché issu de l'avenant n°2. Le nouveau montant du marché public est donc le suivant :

Taux de la TVA : 20%

Montant HT : 256 211,02 euros

Montant TTC : 306 253,22 euros

## DÉCIDE

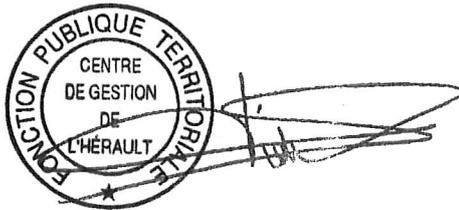
**Article 1<sup>er</sup>** : D'autoriser, par délégation, Mme Eliette CHARPENTIER, 1<sup>ère</sup> vice-présidente du CDG34, à signer l'avenant n°2 du lot n°15 attribué à MARC ELECTRICITE.

**Article 2 :** La Directrice des services est chargée de l'exécution de la délibération qui sera transmise au représentant de l'Etat et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

Fait à Montpellier,

Le 07/03/2024.

Le président du CDG 34,



Philippe VIDAL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le 07/03/2024 et de sa publication le 07/03/2024.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°02 <sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault  
Parc d'Activités d'Alco  
254 rue Michel Teule  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4  
Tél : 04 67 04 38 80  
[juridique@cdq34.fr](mailto:juridique@cdq34.fr)

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

MARC ELECTRICITE  
195 avenue Clément Ader  
34170 CASTELNAU LE LEZ  
Tél : 04 99 430 430  
[contact@marc-electricite.fr](mailto:contact@marc-electricite.fr)

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'une Antenne du CDG34  
Avenue Jean Jaurès  
34370 Cazouls les Béziers

■ **Marché public : 2022-009**

■ **Date de la notification du marché public : 03/01/2023**

■ **Durée d'exécution du marché public : 11 mois (y compris préparation de chantier de 1 mois)**

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **242 999.80 €**
- Montant TTC : **291 599.76 €**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

4

## ■ Montant du marché public après avenant n°1 :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **255 211.02 €**
- Montant TTC : **306 253.22 €**

**D - Objet de l'avenant**

## ■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

**Chauffages provisoires**

Fourniture et pose de 3 chauffages de chantier soufflant électrique 3000 W y compris alimentation

**Total HT 1 500.00 €**

## ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

*(Cocher la case correspondante.)*

Non

Oui

## Montant de l'avenant n°2 :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **1 500.00 €**
- Montant TTC : **1 800.00 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **0.62 %**

## Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **256 711.02 €**
- Montant TTC : **308 053.22 €**

**E - Signature du titulaire du marché public**

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature                     | Signature   |
|--|---|---|
| ROSSIGNOL Bruno<br>P.D.G                 | Villeneuve les Beziers<br>24/01/2024<br>34420 | Entreprise MARC<br>ZI du Capiscol<br>21, Rue du Saint Victor<br>VILLENEUVE LES BEZIERES<br>Tél : 04.99.430.430<br>RCS : 632 920 740 |
|  |   |   |
|  |   |   |
|  |   |   |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

4

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

**■ En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

